

Projet éducatif – PLAN D’ACTION 2025-2026

Dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, l'établissement d'enseignement a élaboré un projet éducatif qui comprend des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles. Il a communiqué ce projet à la communauté éducative et à la population. Cet exercice terminé, l'établissement d'enseignement peut se doter d'un plan d'action.

Dans ce plan d'action, l'établissement d'enseignement détermine, pour chacune des actions choisies, les groupes visés, les responsables de l'action, les modalités de sa mise en œuvre, les ressources qui y seront consacrées et le mode d'évaluation. Le plan d'action permet de suivre la mise en œuvre des actions. Il constitue une occasion pour les acteurs concernés de collaborer à l'atteinte d'un but commun.

Le présent outil vise à soutenir l'équipe-école ou l'équipe-centre dans l'élaboration de son plan d'action.

Il est à noter que si un moyen pour la réalisation d'une action ne donne pas les résultats attendus, la direction de l'établissement peut, en accord avec l'équipe des enseignants, apporter en cours de route les changements qu'elle juge nécessaires avec son équipe-école.

Rappel : Comme mentionné à l'article 96.13 de la Loi sur l'instruction publique, la direction d'établissement informe régulièrement le conseil d'établissement des propositions qu'elle approuve en vertu des articles 96.15 et 110.12.

PROJET ÉDUCATIF							
Orientation	Améliorer les compétences en littératie						
Objectif	À l'échéance du projet éducatif, la proportion d'élèves en réussite aura augmenté (taux de réussite au-dessus de 70 % en écriture)	INDICATEUR(S)	Valeur de départ Juin 2023	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025- 2026	Cible 2026-2027
		Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2e secondaire	CH : 50,2% GC : 51,1%	CH : 52,72 % GC : 53,51%	CH : 55,22 % GC : 56,09 %	CH : 57,58 % GC : 58,19 %	CH : 60,22 % GC : 61,09 %

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF – PLAN D’ACTION 2025-2026										
ACTION	Groupe visé	Responsable	Mise en œuvre de l'action			Ressources			Mode d'évaluation	Mécanisme de suivi* (Dates ou étapes)
			Durée	Fréquence	Lieu	Financières	Humaines	Matérielles		
Action n° 1 Mise en place d'une CAP en français dans chaque école. (CH et GC)	Tous les enseignants de français	Direction adjointe GC et Direction CH.	De septembre à la mi-mai.	5 rencontres par année + libérations, sur demande.	École	Libérations	Conseillères pédagogiques	Achat d'ouvrage de référence	Fixation de cible à atteindre.	↑
Action n° 2 Ajout de périodes d'enseignement ressource en français	Élèves entre 60% et 70%	Enseignants ressource, comité et direction.	De septembre à juin	2 à 3 périodes par semaine	École	Paiement enseignant	Enseignante	Photocopie et matériel numérique	Comité enseignement ressource pour le monitoring des résultats des élèves ciblés.	↑
Action n° 3										

* ✓ Réalisée ↑ En cours ⚠ À surveiller ✨ Réalisation improbable ✕ Non amorcée

Projet éducatif – PLAN D’ACTION 2025-2026

Dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, l'établissement d'enseignement a élaboré un projet éducatif qui comprend des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles. Il a communiqué ce projet à la communauté éducative et à la population. Cet exercice terminé, l'établissement d'enseignement peut se doter d'un plan d'action.

Dans ce plan d'action, l'établissement d'enseignement détermine, pour chacune des actions choisies, les groupes visés, les responsables de l'action, les modalités de sa mise en œuvre, les ressources qui y seront consacrées et le mode d'évaluation. Le plan d'action permet de suivre la mise en œuvre des actions. Il constitue une occasion pour les acteurs concernés de collaborer à l'atteinte d'un but commun.

Le présent outil vise à soutenir l'équipe-école ou l'équipe-centre dans l'élaboration de son plan d'action.

Il est à noter que si un moyen pour la réalisation d'une action ne donne pas les résultats attendus, la direction de l'établissement peut, en accord avec l'équipe des enseignants, apporter en cours de route les changements qu'elle juge nécessaires avec son équipe-école.

Rappel : Comme mentionné à l'article 96.13 de la Loi sur l'instruction publique, la direction d'établissement informe régulièrement le conseil d'établissement des propositions qu'elle approuve en vertu des articles 96.15 et 110.12.

PROJET ÉDUCATIF							
Orientation	Améliorer les compétences en numératie						
Objectif	À l'échéance du projet éducatif, la proportion d'élèves en réussite aura augmenté (taux de réussite au-dessus de 70 % en compétence résoudre)	INDICATEUR(S)	Valeur de départ Juin 2023	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025- 2026	Cible 2026-2027
		Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus, au sommaire, en résoudre, en mathématique, 2e secondaire	CH : 65,09% GC : 54,01%	CH : 67,59 % GC : 56,51%	CH : 69,22 % GC : 58,79 %	CH : 72,58 % GC : 61,89 %	CH : 75,09% GC : 64,01%

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF – PLAN D'ACTION 2025-2026										
ACTION	Groupe visé	Responsable	Mise en œuvre de l'action			Ressources			Mode d'évaluation	Mécanisme de suivi* (Dates ou étapes)
			Durée	Fréquence	Lieu	Financières	Humaines	Matérielles		
Action n° 1 Enseignement ressource	Groupes du régulier	Enseignantes de mathématiques	Toute l'année	3 fois cycle pour chaque groupe	Variable	Paiement des ressources	Enseignant ressource	Aucune	Comité enseignement ressource pour le monitoring des résultats des élèves ciblés.	Tableau de compilation et de suivi des résultats.
Action n° 2 Réorganisation de l'enseignement ressource	Groupes sans enseignant ou NLQ	Enseignants ressources	Selon besoins	Jusqu'à 5 fois cycle pour un groupe	Classe	Paiement des ressources	Enseignant ressource	Aucune	Comité enseignement ressource pour le monitoring des résultats des élèves ciblés. Analyse des besoins des élèves pour attribution de ressources ciblées.	Tableau de compilation et de suivi des résultats.
Action n° 3 Mise en place des rencontres collaboratives	Département de mathématiques	Enseignantes de mathématiques	Toute l'année	5 rencontres par année	École	Libération des enseignants	Enseignants et direction	Aucun	Rencontre des enseignants de mathématiques des deux pavillons lors des CAP math.	
Action n° 4										
Action n° 5										

21-066-09_w1

* Réalisée En cours À surveiller Réalisation improbable Non amorcée

Projet éducatif – PLAN D’ACTION 2025-2026

Dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, l'établissement d'enseignement a élaboré un projet éducatif qui comprend des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles. Il a communiqué ce projet à la communauté éducative et à la population. Cet exercice terminé, l'établissement d'enseignement peut se doter d'un plan d'action.

Dans ce plan d'action, l'établissement d'enseignement détermine, pour chacune des actions choisies, les groupes visés, les responsables de l'action, les modalités de sa mise en œuvre, les ressources qui y seront consacrées et le mode d'évaluation. Le plan d'action permet de suivre la mise en œuvre des actions. Il constitue une occasion pour les acteurs concernés de collaborer à l'atteinte d'un but commun.

Le présent outil vise à soutenir l'équipe-école ou l'équipe-centre dans l'élaboration de son plan d'action.

Il est à noter que si un moyen pour la réalisation d'une action ne donne pas les résultats attendus, la direction de l'établissement peut, en accord avec l'équipe des enseignants, apporter en cours de route les changements qu'elle juge nécessaires avec son équipe-école.

Rappel : Comme mentionné à l'article 96.13 de la Loi sur l'instruction publique, la direction d'établissement informe régulièrement le conseil d'établissement des propositions qu'elle approuve en vertu des articles 96.15 et 110.12.

PROJET ÉDUCATIF							
Orientation	Améliorer les compétences en numératie						
Objectif	À l'échéance du projet éducatif, la proportion d'élèves en réussite aura augmenté (taux de réussite au-dessus de 70 % en raisonner)	INDICATEUR(S)	Valeur de départ Juin 2023	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025- 2026	Cible 2026-2027
		Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus, au sommaire, en résoudre, en mathématique, 2e secondaire	CH : 72,53% GC : 60,74%	CH : 75,53 % GC : 63,24%	CH : 77,62 % GC : 65,09 %	CH : 79,88 % GC : 67,19 %	CH : 82,53 % GC : 70,74 %

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF – PLAN D’ACTION 2025-2026										
ACTION	Groupe visé	Responsable	Mise en œuvre de l'action			Ressources			Mode d'évaluation	Mécanisme de suivi* (Dates ou étapes)
			Durée	Fréquence	Lieu	Financières	Humaines	Matérielles		
Action n° 1 Enseignement ressource	Groupes du régulier	Enseignantes de mathématiques	Toute l'année	3 fois cycle pour chaque groupe	Variable	Paiement des ressources	Enseignant ressource	Aucune	Comité enseignement ressource pour le monitoring des résultats des élèves ciblés.	Tableau de compilation et de suivi des résultats.
Action n° 2 Réorganisation de l'enseignement ressource	Groupes sans enseignant ou NLQ	Enseignants ressources	Selon besoins	Jusqu'à 5 fois cycle pour un groupe	Classe	Paiement des ressources	Enseignant ressource	Aucune	Comité enseignement ressource pour le monitoring des résultats des élèves ciblés. Analyse des besoins des élèves pour attribution de ressources ciblées.	Tableau de compilation et de suivi des résultats.
Action n° 3 Mise en place des rencontres collaboratives	Département de mathématiques	Enseignantes de mathématiques	Toute l'année	5 rencontres par année	École	Libération des enseignants	Enseignants et direction	Aucun	Rencontre des enseignants de mathématiques des deux pavillons lors des CAP math.	
Action n° 4										
Action n° 5										

21-066-09_w1

* Réalisée En cours À surveiller Réalisation improbable Non amorcée

Projet éducatif – PLAN D’ACTION 2025-2026

Dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, l’établissement d’enseignement a élaboré un projet éducatif qui comprend des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles. Il a communiqué ce projet à la communauté éducative et à la population. Cet exercice terminé, l’établissement d’enseignement peut se doter d’un plan d’action.

Dans ce plan d’action, l’établissement d’enseignement détermine, pour chacune des actions choisies, les groupes visés, les responsables de l’action, les modalités de sa mise en œuvre, les ressources qui y seront consacrées et le mode d’évaluation. Le plan d’action permet de suivre la mise en œuvre des actions. Il constitue une occasion pour les acteurs concernés de collaborer à l’atteinte d’un but commun.

Le présent outil vise à soutenir l’équipe-école ou l’équipe-centre dans l’élaboration de son plan d’action.

Il est à noter que si un moyen pour la réalisation d’une action ne donne pas les résultats attendus, la direction de l’établissement peut, en accord avec l’équipe des enseignants, apporter en cours de route les changements qu’elle juge nécessaires avec son équipe-école.

Rappel : Comme mentionné à l’article 96.13 de la Loi sur l’instruction publique, la direction d’établissement informe régulièrement le conseil d’établissement des propositions qu’elle approuve en vertu des articles 96.15 et 110.12.

PROJET ÉDUCATIF							
Orientation	Favoriser un milieu sain, sécuritaire et bienveillant pour les élèves et le personnel						
Objectif	À l’échéance du projet éducatif, la moyenne de l’engagement et de l’attachement au milieu des élèves aura augmenté.	INDICATEUR(S)	Valeur de départ Juin 2023	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025- 2026	Cible 2026-2027
		Moyenne de l’engagement et de l’attachement au milieu (QSEVR)	CH : 56% GC : 64%	Pas de passation	CH : 65% GC : 70 %	Pas de passation	CH : 75% GC : 75 %

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF – PLAN D’ACTION 2025-2026										
ACTION	Groupe visé	Responsable	Mise en œuvre de l’action			Ressources			Mode d’évaluation	Mécanisme de suivi* (Dates ou étapes)
			Durée	Fréquence	Lieu	Financières	Humaines	Matérielles		
Action n° 1 Mettre en place un comité climat	Tous les membres du personnel	Direction et comité	Toute l’année	Environ une fois par mois	Variable	Formations et libérations	3 enseignants et 2 TES par pavillons	Aucune	Rencontre du comité une fois par mois. Passage d’un sondage maison pour cibler les vulnérabilités par rapport au climat.	↑
Action n° 2 Élaboration du plan d’action contre la violence	Élèves et employés	Direction adjointe et comité	Mars à juin	3 rencontres	École	Aucune	Direction adjointe et 2 TES (coordo)	Aucune	Rencontres du comité code de vie et milieu sain et sécuritaire.	↑
Action n° 3 Mettre en place un protocole d’accueil pour les nouveaux arrivants.	Nouveaux arrivants	Comité accueil	Toute l’année	À chaque nouvelle arrivée	École	Variable	Secrétaire, direction adjointe, CO, enseignant francisation	Trousse d’accueil	Rencontre du comité francisation. Suivi des arrivées à chaque jour 1.	✓
Action n° 4 Mettre sur pied une CAP sur les pratiques efficaces en gestion de classe.	Enseignants ciblés	Direction	Toute l’année	4 rencontres dans l’année + accompagnement en classe	École	Libérations, au besoin	Conseillère pédagogique, direction	Ouvrage de référence de Nancy Gaudreau	Analyse de pratique	↑

21-066-09_w1

* ✓ Réalisée ↑ En cours ⚠ À surveiller ✨ Réalisation improbable ✗ Non amorcée

Projet éducatif – PLAN D’ACTION 2025-2026

Dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, l'établissement d'enseignement a élaboré un projet éducatif qui comprend des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles. Il a communiqué ce projet à la communauté éducative et à la population. Cet exercice terminé, l'établissement d'enseignement peut se doter d'un plan d'action.

Dans ce plan d'action, l'établissement d'enseignement détermine, pour chacune des actions choisies, les groupes visés, les responsables de l'action, les modalités de sa mise en œuvre, les ressources qui y seront consacrées et le mode d'évaluation. Le plan d'action permet de suivre la mise en œuvre des actions. Il constitue une occasion pour les acteurs concernés de collaborer à l'atteinte d'un but commun.

Le présent outil vise à soutenir l'équipe-école ou l'équipe-centre dans l'élaboration de son plan d'action.

Il est à noter que si un moyen pour la réalisation d'une action ne donne pas les résultats attendus, la direction de l'établissement peut, en accord avec l'équipe des enseignants, apporter en cours de route les changements qu'elle juge nécessaires avec son équipe-école.

Rappel : Comme mentionné à l'article 96.13 de la Loi sur l'instruction publique, la direction d'établissement informe régulièrement le conseil d'établissement des propositions qu'elle approuve en vertu des articles 96.15 et 110.12.

PROJET ÉDUCATIF							
Orientation	Favoriser un milieu sain, sécuritaire et bienveillant pour les élèves et le personnel						
Objectif	À l'échéance du projet éducatif, le taux d'élèves impolis avec les adultes de l'école aura diminué.	INDICATEUR(S)	Valeur de départ Juin 2023	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025- 2026	Cible 2026-2027
		Taux d'élèves impolis avec les adultes de l'école selon le (QSEVR)	CH : 64,6% GC : 30,8%	Pas de passation	CH : 50,0 % GC : 25,8 %	Pas de passation	CH : 40,0 % GC : 20,8 %

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF – PLAN D’ACTION 2025-2026										
ACTION	Groupe visé	Responsable	Mise en œuvre de l'action			Ressources			Mode d'évaluation	Mécanisme de suivi* (Dates ou étapes)
			Durée	Fréquence	Lieu	Financières	Humaines	Matérielles		
Action n° 1 Poursuivre les activités sur le civisme.	Tous les élèves de l'école.	Direction et comité climat et trajectoire d'intervention	Toute l'année	Environ une fois par mois	Variable	Achat de récompenses	3 enseignants TES AVSEC	Aucune	Document de sorties de classe numérique.	Tableau des statistiques par les TES à chaque étape.
Action n° 2 Mettre en place des ateliers d'habiletés sociales.	Tous les élèves	TES Psychoéducatrice Conseillère d'orientation Psychologue	De janvier à juin	Environ une fois par mois.	Classe	Abonnement à Hors-piste	TES Psychoéducatrice Conseillère d'orientation Psychologue	Impression d'affiches et certificat	Mise en place du programme Hors-Piste	X (à venir pour janvier 26)
Action n° 3 Élaboration d'une charte de communication	Tous les élèves de l'école.	Direction et comité climat et trajectoire d'intervention	Toute l'année	Environ une fois par mois	Variable	Achat de récompenses	3 enseignants TES AVSEC	Impression des affiches	Production et affichage de la charte.	Rencontre du comité et ordre du jour.

21-066-09_w1

* Réalisée En cours À surveiller Réalisation improbable **X** Non amorcée